

DESCRIPTIF DE FORMATION - MODULE 5

L'écriture polyphonique

CONTREPOINT AVANCÉ À 3 ET 4 VOIX

Description

Intitulé: **MODULE 5 - L'écriture polyphonique: contrepoint avancé à 3 et 4 voix**

Durée globale estimée: **208 heures**

Dates de la formation: **sur 6 mois en moyenne - à définir avec le candidat en formation continue**

Coût de la formation: *(Polyphonies n'est pas assujéti à la TVA)*

- EN INSCRIPTION LIBRE: [TARIFS.pdf](#)
- EN FORMATION CONTINUE: [TARIFS FC.pdf](#)

Type de formation: **formation individuelle 100% à distance et accompagnée en contrôle continu.**

Délais d'accès:

- EN INSCRIPTION LIBRE: Immédiat à la validation d'une demande d'abonnement.
- EN FORMATION CONTINUE: Au plus tard 3 mois après dépôt d'une demande de financement.

Résultats sur l'ensemble de nos modules en formation continue:	2020	2021
TAUX DE RÉUSSITE:	85%	84%
TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES:	96%	97%

Profil des candidats

Tout musicien désirant maîtriser les différentes techniques d'écriture musicale (compositeurs, arrangeurs, chefs de chœur ou d'orchestre, musicologues, professeur de musique, instrumentistes, interprètes...).

① Référent handicap: Joëlle Kuczynski tel: 05 46 93 63 45

Prérequis

Validation du module 4. La pratique d'un instrument est souhaitable, en parallèle à cette formation.

Contenu pédagogique

Ce module est le cinquième d'un ensemble de douze constituant une formation complète à l'écriture, l'arrangement et la composition musicale. Il est inséré dans le [PARCOURS 2.pdf](#), constitué pour répondre aux besoins des secteurs utilisant la musique écrite, l'analyse musicale, la composition ou l'arrangement; et dans toutes les activités musicales mobilisant l'écrit: musique à l'image, harmonisation, orchestration, etc.

Objectifs et programme du module

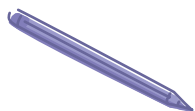
CONTREPOINT à 4 voix

- Savoir superposer quatre lignes mélodiques complémentaires en maîtrisant les techniques du contrepoint à quatre voix.
- Savoir effectuer l'analyse harmonique et contrapuntique d'une polyphonie à quatre voix.
- Acquérir souplesse et rapidité d'écriture.

 [Programme détaillé des cours](#)

Travaux pratiques attendus: **31**

Temps moyen de réalisation: **200 heures**



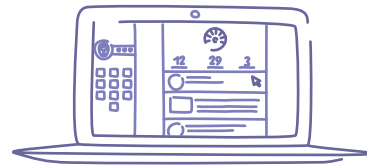
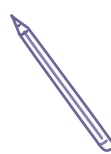
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



Modalités de la formation



- **Accès illimité à l'espace personnel d'apprentissage**, le «BUREAU VIRTUEL» (<http://monbureau.polyphonies.eu>) où sont accessibles les cours suivis et documents annexes (résumés, aides aux exercices), ainsi que l'ensemble des ressources pédagogiques. Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, équipés du navigateur Firefox (optimisé pour Windows, MAC OS et Android).
- **Documents pédagogiques en ligne** : cours théoriques au format pdf. Les accès sont donnés successivement durant la formation, après réalisation des travaux pratiques et réception des corrigés.
- **Envoi et archivage des travaux personnels et des corrigés** sur la plateforme: 1 série maximum de TP par envoi et par jour. Correction dans la journée si réception du TP avant 9h00. Logiciel éditeur de partition conseillé.
- **Documents annexes imprimables**: résumés de cours, énoncés des travaux pratiques, papier musique, exercices-type, Guide des études...
- **Planning personnel** précisant au candidat les dates d'envois de ses travaux pratiques (sur demande pour une inscription libre).

En supplément dans le cadre d'une inscription en formation continue:

- **Soutien pédagogique renforcé**: crédit d'une heure supplémentaire de visioconférence tous les 2 mois de formation, mobilisable ponctuellement par le candidat en cas de difficulté durant l'action de formation.

Tutorat pédagogique

Outre les corrections individuelles et le soutien pédagogique, l'acquisition des techniques visées implique un suivi régulier de la progression du candidat par le formateur, à l'aide des moyens suivants:



lebureauvirtuel

monbureau.polyphonies.eu

Messageerie intra: contacter services pédagogique, technique et admin.
Réponse dans les 24h.



leforumpedagogique

polyphonies.eu/forum

Le professeur intervient quotidiennement dans la rubrique «Question au prof».



lagalerieaudio

polyphonies.eu/galerie

Choix de travaux d'élèves en composition, avec audio et partitions.



Visioconférences

Entretiens particuliers avec le professeur, en soutien pédagogique (formation continue).



lemensuel

polyphonies.eu/lemensuel

Ressources pédagogiques: articles musicologiques, didactiques, analyses musicales...



Support téléphonique

avec le professeur
9h00/12h - 14h/18h
du lundi au vendredi.

Evaluation pédagogique

Contrôle continu des travaux pratiques du candidat

Evaluation des acquis: à produire en fin de module. Réalisation d'un travail pratique de contrepoint à quatre voix.

Compétences évaluées:

Capacité à maîtriser la linéarité, le choix des intervalles et le grand-rythme de chaque mélodie; à maîtriser la complémentarité des quatre voix selon leur hiérarchie; à gérer les dissonances et les intervalles verticaux formés par les trois mélodies; à analyser et contrôler l'harmonie générée par les quatre mélodies.

www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr
VERSION DU DOCUMENT SOURCE :
gestionM2021-V8

Formateur

Jean-Luc Kuczynski, compositeur et arrangeur. Médaille d'argent au concours de composition de l'Académie Internationale de Lutèce en 1995. Compose principalement pour des ensembles musicaux de Charente Maritime (quatuor Kadenza, OJC...). A enseigné l'écriture et la composition de 1988 à 1999 aux A.C.M à Paris et depuis 1999 à Polyphonies.

Justificatifs de formation

Au candidat en inscription libre: attestation de validation d'acquis sur demande.

Au candidat en formation continue: attestation de validation d'acquis et/ou attestation de fin de formation.

Au financeur de l'action de formation: certificat de réalisation, relevés de temps de travail et de connexions.